

Compte-rendu du Conseil du 9 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le 9 juillet à 20H30,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de **GLONVILLE** se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Marie-Lucie HENRY, Maire

Etaient présents : Mme Marie-Lucie HENRY - M. Gérard NOWACZYK - M. Stéphane VIOLANT - Mme Evelyne MAIRE – M. Jean-Michel MEXIQUE - Mme Evelyne WARIN - Monsieur Joël BERNARD – M. Yannick DUPAYS - M. Benoît CHAUDILLON.

Excusé ayant donné pouvoir : M. Bruno LURION (pouvoir à Mme Marie-Lucie HENRY)

Absente excusée : Mme Paméla BAYARD

Monsieur Benoît CHAUDILLON a été désigné secrétaire de séance.

• **Vote des budgets primitifs de l'année 2019**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, a voté le budget primitif du service des eaux de l'exercice 2020 comme suit :

- Section de fonctionnement dépenses : **42 559.66€**
- Section de fonctionnement recettes : **48 203.01€**

- Section d'investissement dépenses : **139 466.79€**
- Section d'investissement recettes : **144 329.27€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, a voté le budget primitif de la commune de l'exercice 2020 comme suit :

- Section de fonctionnement dépenses : **520 276.02€**
- Section de fonctionnement recettes : **539 790.39€**

- Section d'investissement dépenses : **189 011.76€**
- Section d'investissement recettes : **189 011.76€**

• **Vote des subventions aux associations**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, fixe comme suit le montant des subventions accordées à différentes associations, au titre de l'exercice 2020 :

ADMR	150
ADAPA	150
ANCIENS COMBATTANTS	100
AREMIG	100
BANQUE ALIMENTAIRE	300

DONNEURS DE SANG	100
RECHERCHE CONTRE LE CANCER	150
SCLEROSE EN PLAQUES	150
VMEH VISITEURS MALADES	150
CROIX ROUGE	150
PARALYSES DE FRANCE	100
RESTOS DU CŒUR	100
SECOURS CATHOLIQUE	150
SOUVENIR FRANCAIS	50

USEP (licences sport école)	150
ASSOCIATION SAINT MAURICE	1 000
ASSOCIATION CONTRE LES MYOPATHIES	100
ECOLE DE GLONVILLE	600
SPORTING CLUB	500
DISTRACTION DES MALADES (Lunéville)	150

- **Délibération concernant le bail pour un nouveau locataire**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal, que Madame et Monsieur Bernard NAUROY, locataires de type T3 sis 26 rue Haute, ont quitté le logement le 15 mai 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise Madame le Maire à signer un bail avec les futurs locataires,
- fixe le loyer à 475.00 euros par mois et 50 euros d'avance sur charge pour le chauffage

- **Désignation de deux représentants au sein de l'assemblée générale de la SPL Gestion Locale**

Considérant la nécessité de désigner un nouveau représentant de la Commune de Glonville au sein de l'assemblée générale de la SPL Gestion Locale, à la suite des élections municipales de 2020 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne Madame Marie-Lucie HENRY comme représentante titulaire à l'assemblée générale de la SPL Gestion Locale et Monsieur Stéphane VIOLANT comme suppléant.

- **Approbation du rapport d'activités de la SPL Gestion Locale**

Vu les statuts de la SPL Gestion Locale en vigueur ;

Considérant que la Commune de Glonville est membre de la SPL Gestion Locale ;

Considérant la nécessité, pour les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires, en vertu des dispositions de l'article L. 1524-5 du CGCT, de se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration de la SPL

Après présentation par Madame le Maire des principales données et faits significatifs figurant dans le rapport d'activité de l'année 2019 de la SPL Gestion Locale présenté au conseil d'administration le 27 février 2020 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité de la SPL Gestion Locale au titre de l'année 2019.